

2013/5830 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : Association Pour l'Amélioration du Confort des Hospitalisés - Association Icebergs - ASCAL - Association Europe et Compagnie - Association Gones Force 6 - Cercle Bellecombe - Société Lyonnaise des Beaux-Arts - Association Sirarpi - Association Pour Connaissance du Monde-Lyon - Maison de la Culture Arménienne de Décines et des environs - CNSMD - MJC du Vieux Lyon - Espace 6 MJC - Association Régionale Rhône-Alpes des Infirmes Moteurs et Cérébraux - Les Grands Concerts/Société de Musique de Chambre de Lyon - FNATH - Association Filactions - URAPEI - Montant total des exonérations : 19 631,35 euros HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 23/09/2013, p. 2011)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté)